

COMMUNE DE BEAUMONT



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2015

| | | |
|-------------------------|-----------|---|
| Conseillers en exercice | 33 | L'an deux mille quinze, le lundi 14 Décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du lundi 07 décembre 2015, sous la présidence de Monsieur Alain DUMEIL, Maire. |
| Présents | 23 | |
| Absents représentés | 10 | |
| Absents non représentés | | |

Étaient présents :

Alain DUMEIL, Jean-Paul CUZIN, Didier CARON, Marie-Anne MEUNIER, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, André JAMMOT, Josette MIGNOT, Jean-Pierre COGNERAS, Adjoints et Adjointes au Maire.

Francis CHATELLIN, Michel PREAU, Agustina MONTJOTIN, Stéphane ISNARD, Alexandre TRINIOL, François NOURISSON, François SAINT-ANDRE, Christine THOMAS, Hervé MANTELET, Marie-Christine LEYMARIE, Dominique MOLLE, Sébastien MOSTEFA, Gaël DRILLON, François ULRICH.

Absents représentés :

| | | |
|----------------------|-----------------|-------------------------|
| Mme Aline FAYE | représentée par | M. Alain DUMEIL |
| M. Jean GORY | représenté par | M. Francis CHATELLIN |
| Mme Josiane MARION | représentée par | M. Jean-Paul CUZIN |
| M. Francis GAUMY | représenté par | M. Damien MARTIN |
| Mme Chantal SUSANNA | représentée par | M. André JAMMOT |
| Mme Muriel VERDELLET | représentée par | Mme Josette MIGNOT |
| Mme Nathalie BESSE | représentée par | Mme Marie-Anne MEUNIER |
| Mme Delphine MENARD | représentée par | M. Didier CARON |
| Mme Alix HIRLEMANN | représentée par | Mme Josiane BOHATIER |
| Mme Géraldine CURNOL | représentée par | M. Jean-Pierre COGNERAS |

Mme Josiane BOHATIER a été désignée secrétaire de séance.

(Arrivée de M. MOSTEFA à 20h07)

M. Le MAIRE : Mesdames et Messieurs mes chers collègues bonsoir. Je voudrais en votre nom à tous souhaiter la bienvenue parmi nous à notre nouveau collègue M. François ULRICH. Bienvenue parmi nous cher collègue.

➤ **APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 15/10/2015.**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité par 31 voix Pour et 1 abstention :

- **APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 15 octobre 2015.**

01. RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016.

M. MARTIN présente le rapport.

(Arrivée de M. TRINIOL à 20h15).

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE et CONFIRME la tenue du rapport d'orientation budgétaire pour l'exercice 2016 conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

02. DECISION MODIFICATIVE N°3. BUDGET PRINCIPAL 2015.

M. MARTIN présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité par 25 voix Pour, 5 voix Contre et 3 Abstentions :

- **ADOpte la décision modificative n°3 du budget principal 2015 dont les dépenses et les recettes s'équilibrent aux montants suivants :**

| Section | Décision modificative | Budget global |
|----------------|-----------------------|-----------------|
| Fonctionnement | 63 000 € | 11 366 847.15 € |
| Investissement | 38 649.31 € | 3 855 669.18 € |

03.DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE.

M. CUZIN présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité par 25 voix Pour, 8 voix Contre :

- **SOLLICITE** une subvention auprès des services de la préfecture au titre du Fonds

Interministériel Prévention & Délinquance 2015 à hauteur de 50 % du montant de l'investissement du matériel de vidéo protection.

04. CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE FOURRIERE ANIMALE.

M. CUZIN présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **APPROUVE** ces dispositions et de l'autoriser ou son représentant à signer la Convention de groupement de commandes dont vous trouverez ci-joint un exemplaire,
- **ACCEPTE** que Monsieur le Maire de Clermont-Ferrand ou son représentant signe en tant que coordonnateur du groupement, le marché de capture, transport d'animaux et de fourrière animale pour le compte de la collectivité.

05. PERSONNEL COMMUNAL. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

M. JAMMOT présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **APPROUVE** la création d'un poste, à temps complet, de Gardien de Police Municipale à compter du 1^{er} janvier 2016,
- **APPROUVE** la suppression au 1^{er} janvier 2016 :
 - d'un poste de Brigadier Chef Principal, à temps complet,
 - d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ière} classe à temps complet
 - d'un poste d'adjoint technique 2^{ième} classe à temps non complet (32h)

06. RECENSEMENT DE LA POPULATION. RECRUTEMENT DE PERSONNEL D'ENQUETE.

M. JAMMOT présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **AUTORISE M Le Maire** à prendre les mesures nécessaires pour ces recrutements ;
- **RETIENT** les modalités de rémunération ci-avant exposées
- **AUTORISE M Le Maire** à arrêter les attributions individuelles en fin d'opérations en vue des évaluations ;
- **INSCRIT** les crédits correspondants à la rémunération et aux indemnités étant précisé que les recettes versées par l'INSEE viendront compenser l'inscription nécessaire au BP 2016 pour cette opération.

07. CONVENTION MAPAJOU ANNEE 2016.

M. CUZIN présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **APPROUVE** la convention ci- annexée avec l'association ARAMIS
- **AUTORISE M le Maire** à signer avec l'association ARAMIS, la convention ci-annexée, qui définit les droits et obligations de chaque partenaire.
- **ACCORDE** la reconduction de la subvention de cinq mille euros (5 000 euros) à l'association ARAMIS (inscription au budget 2016) et la mise à disposition à titre gratuit des salles municipales valorisée à 2 000 euros par an.

08. COMMISSION FINANCES-BUDGET-RESSOURCES HUMAINES-VIE ECONOMIQUE. DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE.

M Le Maire présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité par 32 voix Pour et 1 Ne Prend Pas Part au Vote :

- **DESIGNE** Monsieur Gaël DRILLON membre de la Commission Finances – Budget – Ressources Humaines – Vie Economique en remplacement de Madame Nadine PIALOUX.

09. COMMISSION URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE-PATRIMOINE-TRAVAUX. DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE.

M Le Maire présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité par 32 voix Pour et 1 Ne Prend Pas Part au Vote :

- **DESIGNE** Monsieur François ULRICH membre de la Commission Urbanisme – Environnement – Développement Durable – Patrimoine – Travaux en remplacement de Madame Nadine PIALOUX.

10. COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX. DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE TITULAIRE.

M Le Maire présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité par 32 voix Pour et 1 Ne Prend Pas Part au Vote :

- **DE DESIGNER** Monsieur François ULRICH membre Titulaire de la Commission consultative des services publics locaux en remplacement de Madame Nadine PIALOUX.

11. DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE DE L'ARTIERE (S.S.I.A.D).

M Le Maire présente le rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **DE DESIGNER** Monsieur Jean GORY délégué de la commune auprès du S.S.I.A.D en remplacement de Monsieur Damien MARTIN.

12. AVIS SUR LES DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DU TRAVAIL LE DIMANCHE ACCORDEES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2016.

M Le Maire présente le rapport

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à la majorité par 25 voix Pour, 7 voix Contre et 1 Abstention :

- **AUTORISE** les ouvertures dominicales suivantes :
- **Dimanche 15 mai 2016**
- **Dimanche 6 novembre 2016**
- **Dimanche 4 décembre 2016**
- **Dimanche 11 décembre 2016**
- **Dimanche 18 décembre 2016**

13. VŒU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEAUMONT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME CONCERNANT LES JEUNES MINEURS ISOLES.

M. MANTELET : Merci d'avoir accepté de mettre ce vœu à délibération car j'ai eu connaissance de ces faits vendredi donc je n'ai pas pu être plus réactif. De plus, je sais qu'il y a une réunion du Conseil Départemental demain qui doit délibérer sur cette opération.

M. MANTELET donne lecture du vœu :

« Vœu du Conseil Municipal de Beaumont au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme concernant les jeunes mineurs isolés étrangers.

Le Conseil Départemental, à travers son service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) doit aider les jeunes mineurs isolés étrangers qui arrivent en France or en les accusant de mentir sur leur âge en utilisant les résultats des tests osseux (dont l'usage à des fins non thérapeutiques est dénoncé par la communauté scientifique et le comité national d'éthique), ils ont débouté de ce droit nombre d'entre eux.

Rappelons que ces jeunes, pour la plupart, après des mois de procédures, sont reconnus dans leur bon droit et leur minorité avérée.

Le Conseil Départemental a chargé une seule assistante sociale du suivi d'une centaine d'entre eux, logés tant bien que mal dans des hôtels (pour un coût faramineux) !

Ce défaut d'accompagnement social entraîne, entre autres négligences, des retards scandaleux dans la scolarisation de ces jeunes arrivants. Quant aux jeunes analphabètes ils ne sont même pas scolarisés : ils doivent d'abord apprendre à lire et écrire avant de l'être !

De plus, le Conseil Départemental a décidé la suppression de la prolongation de prise en charge après 18 ans pour ceux qui sont entrés à l'ASE entre 16 et 18 ans. Cette décision est très lourde de conséquences : ces jeunes seront alors à la rue, sans aucune ressource, sans même la possibilité de terminer leurs études !

Et pour finir, le Conseil Départemental annonce que le contrat jeune majeur ne sera plus attribué à ceux qui ont reçu du Préfet une obligation à quitter le territoire français. Quand on sait que cette

OQTF est délivrée aux jeunes arrivants soupçonnés de mensonge et conduits à la Police par les personnels de l'ASE...

Les restrictions budgétaires ne doivent pas être supportées par les plus vulnérables ! ».

M. CUZIN : Ce dossier, pour une partie parce que la partie des tests osseux est antérieure aux délibérations qui vont être prises dès demain puisque l'on est dans l'examen du budget, rapports auxquels mes collègues et moi-même dans le groupe dans lequel je siège, sommes opposés ce qui ne nous posera pas de difficulté ici au sein de la majorité du conseil municipal pour accompagner de notre voix ce vœu. Je me permettrai une petite remarque politique, qui peut détendre l'atmosphère vu l'heure un peu tardive, il s'agit d'une délibération et d'un vœu que nous prenons consécutivement à des mesures portées par un gouvernement auquel nous, en tant que majorité dans cette instance, nous nous sommes opposés et que nous n'avons pas accompagnées. Vous avez accompagné d'une manière ou d'une autre à porter ces personnes au pouvoir et vous êtes aujourd'hui en position de devoir vous opposer à ces mesures. Je trouvais la situation suffisamment cocasse pour la faire remarquer ce soir mais cela ne va pas nous empêcher de voter ce vœu présenté.

Le Conseil Municipal de Beaumont à l'unanimité par 33 voix Pour :

- **DEMANDE au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme de revoir sa politique en direction des jeunes mineurs isolés étrangers qui arrivent seuls dans notre département en leur maintenant une véritable protection.**

- **DEMANDE également au Conseil Départemental que tous ces jeunes puissent bénéficier de contrats « jeunes majeurs » jusqu'à la fin de leur scolarité.**

FIN DE L'ORDRE DU JOUR A 22H35